LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
Fédération Départementale
Pyrénées-Orientales
1, rue Michel Doutres
66027 PERPIGNAN CEDEX
---000---

Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 août 2019

DUCUP A SIRÉ
AUDIT EXPERTISE-JUDICIAIRE

ISO 9001 BUREAU VERITAS Certification

MEMBRE ASSOCIÉ AUDECIA

Des perspectives claires,
pour gérer vos projets.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Fédération Départementale

Pyrénées-Orientales

1, rue Michel Doutres
66027 PERPIGNAN CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31 AOÛT 2019

Mesdames, Messieurs,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT Fédération Départementale Pyrénées-Orientales, relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

a) Motivation de la réserve

Depuis l'exercice clos le 31/08/2018, les adhésions départementales sont entièrement perçues par l'UFOLEP et la quote-part revenant à la LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT doit lui être reversée. Sur proposition de la commission financière qui s'est réunie le 10 décembre 2019, le Conseil Fédéral renonce au profit de l'UFOLEP :

DUCUP SIRÉ
AUDIT EXPERTISE JUDICIAIRE

- Au reversement de la part départementale des licences 2017/2018 d'un montant global de 12077.76 € qui n'avait pas été reversé en N-1.

- Au reversement de la part départementale des licences 2018/2019 d'un montant global de 14 015.88 €.

Cet abandon a été comptabilisé pour les deux années dans les comptes de la LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT mais dans les comptes de l'UFOLEP, seul l'abandon 2017/2018 a été comptabilisé, d'où l'absence de réciprocité entre les deux structures.

Par ailleurs, le produit relatif à ces adhésions n'a pas été comptabilisé dans les comptes de la LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, les comptes de l'exercice inclus les abandons de créances qui ne sont pas présentes dans les comptes à la clôture.

b) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

c) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- **Faits caractéristiques**

L'annexe expose la présentation séparée des comptes de l'USEP et de l'UFOLEP conformément aux obligations contenues dans la loi de 1901 concernant le statut associatif et dans les dispositions rappelées dans la charte fédérale.

10/11

- **Audit social**

Un audit de la paye a été réalisé au cours de l'exercice par un conseiller social. Cet audit a fait ressortir un certain nombre de risques chiffrables pour certains et non chiffrables pour d'autres. Nous avons demandé à la direction d'analyser les risques identifiés dans cet audit pour en définir les éventuelles incidences.

- **Fonds dédiés**

Un tableau de suivi des fonds dédiés, à savoir les fonds affectés par des tiers financeurs à des projets définis et qui n'ont pas encore été utilisés conformément à l'engagement pris, est en cours d'élaboration par l'association en même temps que la refonte de l'analytique. Ce suivi n'a pas été encore finalisé à la clôture.

Nous avons demandé à la direction de formaliser la procédure permettant de mesurer l'avancement des projets pour la détermination de ces fonds.

IV. Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'Association bénéficie de conventions pluriannuelles qui doivent faire l'objet d'une comptabilisation au fur et à mesure de l'avancement des projets.

L'Association n'a pas de référentiel permettant d'apprécier l'avancement retenu sur la base d'un document interne.

Au regard de cette situation, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par l'Association pour apprécier l'avancement des projets.

V. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A la date de notre rapport, nous n'avons pas eu communication du rapport financier du Conseil d'Administration et des documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la direction de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

VII. Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels puissent comporter des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

JDVC

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Perpignan, le 07 février 2020

Pour la SARL DUCUP SIRE AUDIT
Commissaire aux Comptes

Jean DUCUP de SAINT PAUL
Associé

BILAN ACTIF

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

ACTIF	Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019			01/09/2017 au 31/08/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	10 770,27	10 770,27		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions	1 012 029,19	332 086,49	679 942,70	429 161,87
Installations techniques, matériels	242 850,73	187 045,32	55 805,41	64 923,12
Autres immobilisations corporelles	421 530,84	402 988,90	18 541,94	14 261,62
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	0,10		0,10	232 399,83
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières				
Participations	420,75		420,75	420,75
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 650,00		1 650,00	2 250,00
TOTAL (I)	**1 689 251,88**	**932 890,98**	**756 360,90**	**743 417,19**
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances redevabl. et cptes rattach.	728 881,67	29 043,77	699 837,90	564 327,17
Autres	842 524,79		842 524,79	810 855,56
Valeurs mobilières de placement	400 000,00		400 000,00	400 000,00
Disponibilités	886 048,54		886 048,54	864 873,23
Charges constatées d'avance	22 619,81		22 619,81	12 929,92
TOTAL (III)	**2 880 074,81**	**29 043,77**	**2 851 031,04**	**2 652 985,88**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**4 569 326,69**	**961 934,75**	**3 607 391,94**	**3 396 403,07**

DUCUP & SIRÉ
Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan Siret 404 909 889

BILAN PASSIF

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

PASSIF	Du 01/09/2018 au 31/08/2019	Du 01/09/2017 au 31/08/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	697 628,50	697 628,50
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles	200 555,56	200 555,56
Réserves réglementées		
Autres réserves	166 873,17	166 873,17
Report à nouveau	812 745,96	706 480,41
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	85 044,27	106 265,54
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	31 517,99	61 745,49
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	**1 994 365,45**	**1 939 548,67**
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	196 737,21	184 168,68
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	**196 737,21**	**184 168,68**
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources	23 000,00	73 520,00
TOTAL (IV)	**23 000,00**	**73 520,00**
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	674,88	
Emprunts et dettes financières divers	23 410,00	14 644,33
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 196,59	113 751,19
Dettes fiscales et sociales	282 054,95	285 899,46
Redevables créditeurs	216 618,80	
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	206 675,90	188 005,56
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	565 658,16	596 865,18
TOTAL (V)	**1 393 289,28**	**1 199 165,72**
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**3 607 391,94**	**3 396 403,07**

DUCUP & SIRÉ
Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan Siret 404 909 889

COMPTE DE RÉSULTAT

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

	Du 01/09/18 au 31/08/19	Du 01/09/17 au 31/08/18
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	3 021,00	
Production vendue (biens et services)	3 091 354,21	3 103 138,27
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 028 462,81	948 230,28
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	53 483,57	132 821,38
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	73 520,00	66 100,00
Cotisations	9 587,76	8 777,88
Autres produits (hors cotisations)	21 498,17	5 039,20
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**4 280 927,52**	**4 264 107,01**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes	1 415 981,56	1 367 234,63
Impôts, taxes et versements assimilés	138 547,64	106 080,50
Salaires et traitements	1 872 565,40	1 869 636,22
Charges sociales	670 206,77	734 483,34
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	69 825,50	44 443,84
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	1 572,58	3 905,00
Dotations aux provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées	39 826,97	77 862,74
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	98 521,01	49 165,48
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**4 307 047,43**	**4 252 811,75**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	**-26 119,91**	**11 295,26**
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)	86 319,40	81 313,04
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)	4 777,97	34 000,00
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 206,29	11 755,35
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**3 206,29**	**11 755,35**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	**3 206,29**	**11 755,35**

DUCUP & SIRE
Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan Siret 404 909 889

COMPTE DE RÉSULTAT

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

	Du 01/09/18 au 31/08/19	Du 01/09/17 au 31/08/18
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	22 223,46	79 973,29
Sur opérations en capital	7 705,06	5 910,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 258,44	5 205,29
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**34 186,96**	**91 088,58**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	7 140,50	52 503,69
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**7 140,50**	**52 503,69**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	**27 046,46**	**38 584,89**
Impôt sur les bénéfices	630,00	2 683,00
SOLDE INTERMÉDIAIRE	**85 044,27**	**106 265,54**
TOTAL DES PRODUITS	**4 404 640,17**	**4 448 263,98**
TOTAL DES CHARGES	**4 319 595,90**	**4 341 998,44**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**85 044,27**	**106 265,54**
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature	1 676 heures	1 730 heures
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	1 676 heures	1 730 heures
TOTAL CHARGES		
TOTAL	**85 044,27**	**106 265,54**

DUCUP & SIRÉ
Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan Siret 404 909 889

ANNEXE COMPTABLE

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

ANNEXE COMPTABLE

DUCUP & SIRÉ
Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan Siret 404 909 889

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019 dont le total est de 3 607 391,94 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 85 044,27 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'exercice est marqué par la mise en service de l'immeuble situé 3 rue Doutres.

Par ailleurs, l'activité Résidence Habitat Jeune s'est développée avec l'intégration de la structure "Catalogne" qui assure la gestion de 28 nouveaux appartements.

Enfin, il est rappelé que, conformément aux dispositions contenues dans la Loi de 1901 concernant le statut associatif et aux dispositions rappelées dans le cadre fédéral, chaque comité départemental UFOLEP et USEP doit présenter un compte d'exploitation et un bilan soumis chaque année à leurs adhérents.

En conséquence, les comptes de l'UFOLEP et de l'USEP, tout comme l'exercice précédent, font l'objet d'une comptabilité distincte, mais font partie des présentes annexes.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

DUCUP AUDIT
Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan Siret 404 909 889

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	3 à 10 ans
- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Matériels et outillages	5 ans
- Matèriel info FJT socio-éduc	2 à 3 ans
- Matèriel de transport	5 ans
- Matèriel de bureau	5 ans
- Mobilier	5 ans
- Mobilier FJT location	1 ans
- Mobilier info FJT socio-éduc	2 à 5 ans
- Matèriel informatique	3 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
INCORPOR.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	10 770		
CORPORELLES	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	589 476		4 000
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui			
CORPORELLES	Constructions	Inst. générales, agencts & aménagts construct.	126 039		292 514
CORPORELLES	Installations techniques, matériel & outillage industriels		237 746		5 105
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers			
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Matériel de transport	58 275		
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Matériel de bureau & mobilier informatique	229 627		12 447
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Emballages récupérables & divers	119 479		1 703
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		232 400		-232 400
CORPORELLES	Avances et acomptes				
CORPORELLES		**TOTAL**	1 593 042		83 369
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
FINANCIERES	Autres participations		421		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés				
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		2 250		-600
FINANCIERES		**TOTAL**	2 671		-600
		TOTAL GENERAL	1 606 483		82 769

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
INCORPOR.	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			10 770	
CORPORELLES	Terrains					
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			593 476	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui				
CORPORELLES	Constructions	Inst. gal. agen. amé. cons			418 553	
CORPORELLES	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				242 851	
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Matériel de transport			58 275	
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Mat. bureau, inform., mobilier			242 074	
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Emb. récupérables & divers			121 182	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours					
CORPORELLES	Avances et acomptes					
CORPORELLES		**TOTAL**			1 676 411	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
FINANCIERES	Autres participations				421	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés					
FINANCIERES	Prêts & autres immob. financières				1 650	
FINANCIERES		**TOTAL**			2 071	
		TOTAL GENERAL			1 689 252	

Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable
BUGUET & CIE
Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan Siret 404 909 889

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	**TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**	10 770			10 770
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	176 228	16 026		192 254
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	110 125	29 707		139 832
Inst. techniques matériel et outil. industriels		172 823	14 223		187 045
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	58 274			58 274
	Mat. bureau et informatiq., mob.	222 926	5 142		228 068
	Emballages récupérables divers	111 919	4 728		116 647
	TOTAL	852 295	69 826		922 121
	TOTAL GENERAL	**863 065**	**69 826**		**932 891**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	**TOTAL**							
A. Immob. incorpor.	**TOTAL**							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

DUPUR & SIRÉ
Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan Siret 404 909 889

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES		Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. gales agen. aménag. divers				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et mob. informatique				
	Emballages récupérables divers				
Immobs financières	Titres mis en équivalence				
	Titres de participations				
	Autres				
TOTAL					
Stocks					
Créances		27 471	1 573		29 044
Valeurs mobilières de placement					
TOTAL GÉNÉRAL		**27 471**	**1 573**		**29 044**

DUCUP & SIRÉ
Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan Siret 404 909 889

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- Les provisions pour risques et charges constatées au 31/08/2019 correspondent :

- aux indemnités de départ à la retraite (I.D.R) : 130 876.81 euros

- aux charges sociales sur indemnités de départ à la retraite : 65 438.40 euros

- à une charge probable sur l'activité : 422 euros.

- Informations complémentaires passif:

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.
Les provisions pour indemnités de Départ à la retraite (IDR) font l'objet d'une comptabilisation.

Le montant des engagements probables de retraite à la date du 31/08/2019 s'élève à 130 876.81 euros, auquel s'ajoutent 65 438.40 euros de charges sociales.

A titre de comparaison, au 31/08/2018, le montant des IDR était de 119 658.83 euros, auquel s'ajoutaient 59 829.41 euros de charges sociales.

Le taux de charges sociales utilisé pour le calcul des engagements IDR est de 50%.

La table de mortalité utilisée est : TH-TF 00-02, le taux d'actualisation retenu est de 2%.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	257 689	112 669	150 620	219 737
	TOTAL	**257 689**	**112 669**	**150 620**	**219 737**
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	27 471	1 573		29 044
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	**27 471**	**1 573**		**29 044**
	TOTAL GÉNÉRAL	**285 160**	**114 241**	**150 620**	**248 781**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation		18 400		
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles		23 000	77 778	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

DUCUP & SIRÉ
Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan Siret 404 909 889

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 650		1 650
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	29 044	29 044	
	Autres créances clients	699 838	699 838	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 579	1 579	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques : Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques : Taxe sur la valeur ajoutée			
	Etat & autres coll. publiques : Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques : Divers	199 181	199 181	
	Groupe et associés (2)	311 378	311 378	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	330 387	330 387	
	Charges constatées d'avance	22 620	22 620	
	TOTAUX	**1 595 676**	**1 594 026**	**1 650**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

DUCUP & SIRÉ
Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan Siret 404 909 889

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	22 620
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**22 620**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	501 331
Disponibilités	4 208
TOTAL	**505 539**

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Situations / Ressources	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A-B+C
Projet CPO	2018	73 520,00	73 520,00	73 520,00		
Projet CPO	2019				23 000,00	23 000,00
TOTAL		**73 520,00**	**73 520,00**	**73 520,00**	**23 000,00**	**23 000,00**

DUPUP & SIRÉ
Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan Siret 404 909 889

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	675	675		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		23 410	23 410		
Fournisseurs & comptes rattachés		98 197	98 197		
Personnel & comptes rattachés		56 165	56 165		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		211 359	211 359		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	6 739	6 739		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	7 792	7 792		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		68 423	68 423		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		354 872	354 872		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		565 658	565 658		
TOTAUX		**1 393 289**	**1 393 289**		

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

DUCUP & SIRÉ
Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan Siret 404 909 889

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	565 658
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**565 658**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	133 831
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	332 046
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**465 877**

LES EFFECTIFS

LES EFFECTIFS

	31/08/2019	31/08/2018
Personnel salarié :	**68,00**	**73,00**
Ingénieurs et cadres	6,00	6,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	62,00	67,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Ajustements divers	2 541	2 553
Autres régularisations sur exercice antèrieur	4 600	22 223
Quote part subvention d'investissement virée au résultat		5 153
Reprise provision litiges		4 258
TOTAL	**7 141**	**34 187**

ANX TRANSFERTS DES CHARGES

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
Refacturations diverses	20 736		
Remboursements de frais de formation	19 650		
Remboursements d'assurances	1 128		
Transfert de frais de véhicules	10 549		
Refacturation service culturel	906		
Transfert assurance APAC	515		
TOTAL	**53 484**		

COMMENTAIRE

* Comptabilisation du CITS :

LE CITS est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes Françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CITS a été réalisée par la diminution des charges fiscales, crédit d'un sous compte 63.

Les impacts de la prise en compte du CITS sur les états financiers, sont les suivants : 17 462€ en diminution des postes d'impôts et autres taxes.

A noter que les CITS est supprimé à compter des exercices ouverts à partir du 01/01/2019.

* Ventilation du chiffre d'affaires par activité :

- VIE FEDERALE : 238 569€
- HABITAT JEUNE : 562 749€
- SERVICE CULTUREL : 225 676€
- SERVICE VACANCES : 2 055 359€
- DIFFUSION VACANCES : 12 023€

* AUDIT SOCIAL :

Un audit de la paye a été réalisé au cours de l'exercice par un conseillé social. Cet audit a fait ressortir un certain nombre de risques chiffrables pour certain et non chiffrables pour d'autres. A la vue des anomalies rencontrées, l'association s'est dotée d'un nouveau logiciel de production de la paye.

* FOND DEDIES : Un tableau de suivi des fonds dédiés, à savoir les fonds affectés par des tiers financeurs à des projets définis et qui n'ont pas encore été utilisés conformément à l'engagement pris, est en cours d'élaboration par l'association en même temps que la refonte de l'analytique. Ce suivi n'a pas été encore finalisé à la clôture.

DUCUP & SIRÉ
Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan Siret 404 909 889

Commissariat aux Comptes
Expertise-judiciaire
Audit d'acquisition
Mission de conseil

DUCUP SIRE AUDIT
Immeuble Espadon Voilier
1, Boulevard Kennedy - CS 81100 - 66102 PERPIGNAN CEDEX
Tél : 04 68 66 92 94 - Fax : 04 68 50 83 55
www.cabinetducup.com
contact@cabinetducup.com
Certifié ISO 9001